

L'évolution du nationalisme corse depuis les années 1970

DIDIER REY

UNIVERSITÉ DE CORSE PASQUALE PAOLI

« Seize attentats par explosif ont été commis en Corse dans la nuit du 4 au 5 mai [...]. Tous les plasticages ont été revendiqués par le Front national de libération dans un communiqué adressé au correspondant de l'A.F.P. à Bastia. Il précise : “Une étape décisive dans la lutte de libération nationale de notre peuple est franchie. Les nationalistes ont décidé de s'unir en créant le F.N.L., dernière étape de dix années de lutte.” »

Ce fut par ces lignes que, le 6 mai 1976, le journal *Le Monde* annonça la création d'une nouvelle structure clandestine indépendantiste qui devait, sous différentes formes, occuper le devant de la scène politique insulaire pendant près d'une quarantaine d'années : *U Fronte di Liberazione Nazionale di a Corsica*, le FLNC, plus simplement dénommé « le Front » par ses partisans.

La création d'un mouvement indépendantiste uni et clandestin achevait presque « logiquement » le processus enclenché, en août 1975, par les événements d'Aleria et de Bastia et, au-delà, par les profondes – et souvent brutales – mutations subies par la Corse depuis quasiment une vingtaine d'années. Les affrontements meurtriers, entre les militants autonomistes et les forces de l'ordre dans la cave Depeille, puis sur la place Saint-Nicolas quelques jours après, ne constituaient que la phase ultime d'un processus de radicalisation dû tout autant à la dynamique interne du mouvement autonomiste, à la vigueur des tensions socio-politiques locales qu'aux incohérences et aux dénis de justice d'un « État indélicat » (Xavier Crettiez). Paraissant encore maîtrisable à la fin des années 1960, la situation générale sur l'île connut une brusque accélération en l'espace de trois années seulement (1971-1973) qui la rendit bientôt dangereuse.

Le 7 janvier 1973, la plupart des responsables régionalistes lançaient le mot d'ordre d'autonomie lors de *A Chjama di u Castellare* ; depuis 1943, aucun parti n'avait osé le faire. Il y avait plus grave encore avec l'apparition de groupes armés nationalistes. Dans la nuit du 8 au 9 octobre 1973, trois attentats à l'explosif furent revendiqués par un groupe clandestin le *Fronte Paesanu Corsu di Liberazione* (FPCL). La répression contre les autonomistes redoubla alors de vigueur, mais comme pour démontrer l'inefficacité de cette politique, le 22 mars 1974 naissait un second mouvement clandestin *Ghjustizia Paolina* (GP). Le 20 mai suivant, dans son Manifeste de la Pentecôte, influencé par celui des « Fils de la Toussaint », *Ghjustizia Paolina* annonçait qu'elle se battrait désormais jusqu'à l'indépendance de la Corse. Il s'agissait d'une authentique rupture politique, sans aucun rapport avec les pseudos vellétés du mouvement se réclamant de l'indépendance né dans les derniers soubresauts de la Guerre d'Algérie, ou de l'épisode de « Corse Libre » ; cette fois-ci les militants se réclamaient des luttes d'émancipation des peuples colonisés et en-

tendaient bien, comme l'affirmait le FPCL, lutter pour la reconnaissance de la Corse « en tant que nation selon les critères définis par l'ONU ». Sur le bord des routes, sur les murs apparaissaient de-ci de-là des « bombages » d'un nouveau genre, impensables quelques années auparavant : IFF (*I Francesi Fora*) ; ils disaient assez les mutations en cours que confirmait la brusque augmentation des plasticages : 13 en 1972, 40 en 1973 et déjà 116 en 1974.

Au début de 1974, l'État tenta de reprendre la main, par l'intermédiaire de « L'impossible mission Libert Bou » (Pierre Dottelonde), elle ne fut qu'une ultime tentative du pouvoir pour tenter de conjurer le « péril autonomiste », sans remettre en question le développement à caractère exogène. Dans le même temps, la multiplication de scandales liés à la viticulture (*a vinaccia*) où se trouvaient impliqués des rapatriés, le refus de l'État de créer une SAFER et d'assainir la situation détériorait dangereusement le climat social et économique. Du côté du monde politique, des blocages se faisaient sentir et le rejet par les élus de la notion de « Peuple corse » inscrite dans le projet de Charte de Libert Bou, montrait symboliquement que les limites au-delà desquelles le système clientélo-claniste ne pouvait s'engager venaient d'être atteintes. Quant à l'Action régionaliste corse (ARC) – jusque-là fer de lance de la contestation –, elle se trouvait pressée par sa base jeune et décidée à la rupture, fut-elle violente. Elle se trouvait dès lors aculée à l'action sous peine de perdre définitivement son emprise sur la frange la plus jeune et la plus active de la contestation autonomiste. Dès lors, la route d'Aleria était ouverte.

Le 21 août 1975, une douzaine de militants autonomistes, ayant à leur tête Edmond Simoneoni, investirent la cave vinicole d'un rapatrié afin de dénoncer des fraudes financières et, plus globalement, la politique jugée inique de l'État. Le gouvernement réagit brutalement, envoyant dans l'île plusieurs centaines de CRS et de gendarmes appuyés par des véhicules blindés. Le lendemain, après de vaines négociations, l'affrontement entre autonomistes et forces de l'ordre fit deux morts parmi ces dernières et un blessé chez les premiers ; quelques jours plus tard, alors que le gouvernement annonçait la dissolution de l'ARC, le sang devait de nouveau couler à Bastia au cours d'une nuit d'émeute où un CRS trouva la mort (27-28 août). Une frange des autonomistes pensait que l'heure de la lutte armée avait sonné, aussi, « plusieurs dizaines de militants prirent le maquis, persuadés qu'ils ne tarderaient pas à recevoir de la direction de l'ancien mouvement la consigne de passer à l'action directe » (Pierre Dottelonde) ; en vain. Il n'empêche, la dissolution de l'ARC laissait dans « la nature » des dizaines d'hommes désormais disponibles pour la lutte armée. À compter de septembre 1975, une série d'attentats dus au FPCL et à GP secouait la Corse, alors que l'existence d'une myriade de groupes clandestins éphémères marquait la période post-Aleria. Néanmoins, le 5 mai 1976 naissait le FLNC affirmant vouloir se battre pour l'indépendance de la Corse. Il était issu de l'union des deux principaux groupes clandestins (FPCL et GP), des membres du *Partitu Corsu per u Sucialisimu* (PCS) et de militants convaincus de la nécessité de la lutte armée.

Un an plus tard, le 6 mai 1977, le FLNC présentait son programme, contenu dans le Livre vert – à cause de la couleur de sa couverture – lors d'une conférence de presse clandestine ; en 1979, le Livre blanc réactualisait la doctrine des clandestins, d'autres suivront dans les années à venir au grès de son évolution. En fait, au-delà des grands mots d'ordre de *Nazione Corsa* (ou *Corsica Nazione*) et d'*Indipendenza*, la doctrine demeura toujours très floue. Selon les périodes, les programmes du FLNC contenaient des références aux grands

courants émancipateurs du moment – des luttes tiers-mondistes aux combats écologiques en passant par une forme d'altermondialisation – qui se traduisirent, par exemple, dans le Livre vert, par l'exigence de la saisie des biens des colons et la mise en place d'une réforme agraire de type socialiste. Cependant, ils ne précisèrent jamais réellement les concepts avancés, tel, entre autres, celui de « socialisme original » des années 1980-1990. Il faut dire que, comme le précisait justement Andria Fazi, il y avait bien peu de cohérence idéologique entre des militants aux options politiques disparates, lorsqu'ils s'en souciaient : *Unipochi èranu à manca, d'altri èranu cunservatori, è parechji ùn n'avianu tantu primura. D'altronde, almenu in un primu tempu, sta capacità à adunisce ghjente assai diverse hè stata una di e forze maiò di l'urganizazione*. À cela, les clandestins ajoutèrent les principaux outils intellectuels forgés dans le courant de la décennie soixante par les régionalistes et le *Riacquistu* – notamment le mythe paolien en lieu et place du mythe napoléonien –, les réadaptant à la logique d'une *nation building*, sans rechigner, parfois, à s'inspirer du nationalisme français. Car tout était à faire dans ce domaine, le nationalisme français justement, son idéologie et sa mystique ayant depuis longtemps déjà non seulement supplanté et remplacé son homologue insulaire du milieu du XVIII^e siècle, mais également façonné profondément la manière des Corses d'être Français ; même si une conscience ethnique s'était maintenue, mais très longtemps sans contradiction avec l'appartenance à l'ensemble français. Largement diffusé pendant des décennies dans l'espace social par d'autres canaux que ceux de la clandestinité, les thématiques de ce nouveau nationalisme corse – qui ne furent pas l'apanage des clandestins – ont fini par devenir une réalité solidement enracinée dans une grande partie de la société insulaire¹.

Pratiquement dès les premières séries d'attentats nocturnes, la presse utilisa l'expression de « nuits bleues » qui fit florès. Le terme était emprunté à la Guerre d'Algérie, avec laquelle les rapprochements – plus ou moins justifiés – furent monnaie courante, du moins dans les premières années de la contestation armée, et pas seulement de la part des journalistes. En effet, on l'a dit, les militants de ce « premier FLNC » – du moins une partie d'entre eux –, voulaient s'inscrire résolument dans les luttes émancipatrices du Tiers-monde, sans toujours beaucoup de discernement, ainsi que le rappelait Léo Battesti :

L'Algérie avait été une colonie, il fallait suivre l'exemple pour se libérer du même joug français [...]. La base idéologique de ce combat était le Livre vert. Un an auparavant un autre Livre vert, aux couleurs de l'islam, avait été publié. Son auteur était Mouammar Kadhafi [...] inspiré d'un ouvrage d'une autre couleur, rouge cette fois-ci, écrit par Mao Zedong [...]. Les initiateurs [du Livre vert] méritent le respect pour un engagement forcément risqué. Mais ils balbutiaient, à l'évidence, et cette prétention guerrière à mimer la stratégie algérienne en constituait une pathétique illustration.

Jean-Pierre Santini signalait, dans un ouvrage autobiographique, que, en 1977, à l'initiative du PCS des contacts auraient été pris avec le gouvernement algérien :

¹ Au début des années 2020, nier l'existence de ce nationalisme, pour n'y voir qu'une forme de verbiage creux, et ne pas le prendre en compte constituerait au mieux, un non-sens, au pire, une grave erreur politique.

En ce qui concerne le contact avec l'Algérie, une délégation s'y rendit et reçut un excellent accueil. Le gouvernement algérien de l'époque était prêt à mettre éventuellement un « bureau » à la disposition du FLNC pour assurer un meilleur travail dans les relations internationales. Malheureusement, ce sont deux « militants » qui n'étaient pas du PCS [...] qui furent envoyés à Alger. Lorsque, après avoir lu le texte que nous avons préparé, leur interlocuteur leur demanda ce qu'ils souhaitaient, nos bons émissaires réclamèrent... 200 000 F !!! Inutile de dire l'effet que cela a pu produire...

Le décalage entre la radicalité du discours et la réalité de la pratique fut grand au cours des premières années d'existence de la structure clandestine. Un bon exemple en était fourni par les projets d'attentats et d'utilisation du spectacle sportif au profit de la lutte de libération nationale en 1978.

Malgré le désintéret total, voire la prévention, des militants clandestins pour l'objet sportif, un certain nombre d'entre eux réussit un temps à intéresser la direction du FLNC à une action en relation avec le football. Une occasion exceptionnelle se présenta, en avril 1978, dans le cadre de la finale aller de la Coupe d'Europe de l'UEFA, devant opposer Bastia aux Hollandais d'Eindhoven. Au cours de l'une des réunions du « Front », un texte d'environ trois pages fut rédigé et intitulé : « Réflexion et propositions sur l'internationalisation de la Corse à travers le sport et notre volonté internationale ».

Tirant les leçons de la récupération par les médias « français » du parcours européen des Bastiais, du danger de « dérive sportive » et de l'image « négative » que laisserait la Corse en pareil cas, les clandestins estimèrent que le temps était venu de passer à l'action pour éviter une telle erreur politique. Il fut donc décidé d'agir le jour de la finale aller disputée à Furiani, fixée au 26 avril 1978, et qui offrait une couverture médiatique inespérée : « Action militaire proposée : attaque des cars de GM [Gardes mobiles] au stade (modalités à définir). Attaque simultanée du camp de CRS ». De plus une telle action cadrerait parfaitement avec les objectifs définis par la direction de l'organisation, dont l'internationalisation du problème corse constituait un des axes majeurs. L'opération devait pouvoir donner lieu à une exploitation politique parfaite, d'où la décision de n'agir qu'à la fin de la partie, pour ne pas léser des spectateurs issus en grande majorité des classes sociales les plus défavorisés et qui avaient consenti un lourd sacrifice financier pour assister à la rencontre. Il fallait également éviter une possible accusation de destructeur de l'économie insulaire. Cette précaution ne peut manquer de surprendre, surtout à la lecture de la suite du document, mais il s'agissait, pour une telle opération, de ne prêter le flanc à aucune critique ; la classe politique traditionnelle accusant la violence clandestine de faire fuir les touristes et de porter ainsi un mauvais coup au tissu économique local. Car on attendait beaucoup de ces actions, sans exclure la possibilité d'un bain de sang consécutif à la réaction des forces de l'ordre, qui offrirait la possibilité de renouer avec la situation d'août 1975, mais à une toute autre échelle :

La répression : si elle s'engage immédiatement elle frappera les quelques 15 000 personnes qui voudront manifester leur joie. Et nul ne peut présumer de ce qui pourrait suivre : peut-être une nouvelle nuit de Bastia et une étape de plus dans la popularisation de la lutte armée.

Il y avait là la possibilité de rattraper une occasion perdue d'enclencher un processus révolutionnaire. Dans la perspective d'une répression plus « douce », on envisageait de renouveler ce type d'action. Dans tous les cas, il fallait « montrer à nos militants, aux sympathisants et au peuple même à contre-courant, que notre détermination est totale », y compris par un « acte fort ». Malgré les affirmations du FLNC : « Mais chaque étape a son importance et celle-ci est unique par les conditions qui nous sont offertes et QU'IL FAUT ABSOLUMENT EXPLOITER », il ne se passa rien au soir du 26 avril 1978. Certains militants reculèrent devant l'éventualité d'un massacre, renonçant à franchir le pas vers une possible dérive que n'avaient pas évitée leurs homologues basques et nord-irlandais.

Ce texte ne peut manquer de surprendre par son caractère extrémiste lorsque l'on connaît les précautions prises par les clandestins, du moins ceux de cette période, pour éviter tout risque de dérapage mortel. En fait, il traduisait, à sa manière, le décalage persistant entre un discours qui se voulait révolutionnaire, notamment, on l'a dit, calqué sur le modèle algérien, avec la possibilité de véritables actions de guérilla ou de terrorisme, et la réalité socioculturelle insulaire qu'aucun des membres ne pouvait ignorer, réalité qui rendait toute action « aveugle » ingérable politiquement et humainement, qui ne pouvait comprendre une action de type révolutionnaire, que d'ailleurs, malgré leurs discours, bien peu étaient prêts à assumer. D'où, en fin de compte, l'abandon du projet. Il existe, d'ailleurs, de nombreux autres textes de ce type dans la documentation saisie lors des arrestations de 1978 et présentée devant la Cour de Sureté de l'État, c'est-à-dire préconisant autant d'actions de « rupture », comme l'élimination physique de hauts fonctionnaires continentaux ou des principaux élus insulaires ; sans oublier la préparation d'un projet de prise de pouvoir par la force, en 1978, à Bastia (Pantaléon Alessandri). Aucune ne reçut jamais le moindre commencement d'exécution, évitant ainsi au mouvement nationaliste le basculement dans la violence aveugle. Dans les années suivantes ce risque ne pourra, ou ne voudra, plus être évité, entraînant par là-même le mouvement clandestin dans une spirale meurtrière et auto-destructrice.

Les vagues d'arrestations de 1978 et de 1979 démantelèrent presque totalement la structure clandestine qui eut beaucoup de mal à s'en remettre. Elles mirent également au grand jour la composition sociologique des « troupes » du FLNC. Il s'agissait, pour la plupart, d'hommes jeunes âgés en moyenne de 28 ans, représentant toutes les couches sociales, avec des parcours très divers ; ainsi, lors du procès de juin-juillet 1979 devant la CSE, se côtoyaient, entre autres, dans le box des accusés aussi bien un CRS, un agriculteur, un étudiant qu'un maçon. Néanmoins, la plupart des personnes interpellées apparaissaient issues principalement de la catégorie des petits employés d'origine rurale. Tous étaient bien insérés dans la société. Au contact des réalités d'une époque en pleine transformation, ils percevaient que la Corse en demeurait exclue, ou, du moins, dont elle ne profitait pas réellement à cause des choix gouvernementaux d'un développement exogène et des conséquences des *capipartiti*. Dans les années 1990, autant que l'on peut en juger à travers les portraits dressés dans la presse lors de leurs arrestations, il semble bien que les militants aient été plus jeunes et, selon Pierre Poggioli, plus dépolitisés. Il s'agissait d'un phénomène assez classique auquel se trouve, à un moment ou à un autre, confrontée toute structure clandestine car la fascination de la violence, et une certaine impunité – ou ressentie comme telle –, fascinaient et séduisaient une frange de la société, sans s'encombrer d'idéologie.

Après ces arrestations, de nouveaux militants prirent progressivement la relève et, en 1980, le FLNC se dota d'une vitrine légale : la *Cunsulta di i Cumitati Naziunalisti* (CCN). En avril 1981, le « Front » décrétait une trêve dans la perspective des élections présidentielles et législatives, prévues pour les mois de mai-juin, espérant l'arrivée au pouvoir de la Gauche et la victoire de François Mitterrand ; ce dernier s'étant engagé à faire voter une loi d'amnistie et à doter la Corse d'un statut particulier ; ce qui, effectivement, se produisit. La CCN refusa néanmoins de participer aux premières élections à l'Assemblée de Corse, en août 1982, dénonçant un statut colonial, une véritable *Trappula* (piège), ainsi que l'indiquaient des milliers d'affiches placardées dans tout l'île. Les attentats reprirent et, symboliquement, près d'une centaine eurent lieu rien que dans la nuit du 19 au 20 août, précédant l'élection du premier président de la nouvelle assemblée. Un cap avait été franchi quelques mois auparavant, le 25 février 1982, lorsqu'un militaire fut abattu dans un camp de repos de la Légion étrangère à Sorbu Ocagnanu.

Débutèrent alors les « années de braise » (1983-1988), au rythme plus ou moins échevelé des attentats nocturnes, avec une moyenne de 300 par an, dont pratiquement 600 rien que pour l'année 1982. Ainsi, au jour le jour, la semaine du 26 mars au 1^{er} avril 1984 par exemple, voyait-elle se dérouler une manifestation de soutien aux militants gardés-à-vue dans la gendarmerie de Montesoru (26/03), l'arrestation de 11 nationalistes en Balagna (27/03), des incidents entre forces de l'ordre et manifestants à Montesoru (28/03), 9 attentats et l'inculpation de 18 nationalistes dont 16 furent écroués (29/03), l'inculpation de 3 militants à Bastia (30/03), enfin une manifestation nationaliste à Bastia ainsi que 25 attentats (31/03). Le FLNC mena plusieurs campagnes d'attentats ciblés contre les forces de gendarmerie, contre les résidences de tourisme, contre les villas secondaires, contre les « enseignants français », contre « la colonisation de peuplement » avec la campagne IFF (*I Francesi Fora*), etc. Les violences étaient quasi-quotidiennes, les attentats devinrent monnaie courante, les perquisitions et les arrestations dans les milieux nationalistes se multiplièrent sur fond de manifestations et soirées de soutien aux militants incarcérés. Le sang, jusque-là peu répandu, devait également couler et des militants clandestins trouvèrent la mort. Parmi ces derniers figuraient, notamment, Stefanu Cardi (1984) et Jean-Baptiste Acquaviva (1987) ainsi que Guy Orsoni, le frère d'Alain, ce dernier militant de premier plan de la CCN et du « Front ». Le 17 juin 1983, il fut enlevé et assassiné par des truands dont certains furent arrêtés et incarcérés à la prison d'Ajaccio. Le 8 juin 1984, un commando du FLNC pénétra dans la maison d'arrêt et les exécuta ; quelques mois auparavant, le 13 septembre 1983, Pierre-Jean Massimi, secrétaire-général du conseil général de la Haute-Corse, accusé par les clandestins d'être le commanditaire du meurtre de Guy Orsoni, avait été abattu par un autre commando. Plus globalement, jusqu'en 1997, une cinquantaine de personnes trouvèrent la mort du fait de la violence clandestine : une personne en tentant de désamorcer une bombe, trois autres refusant le racket du FLNC, neuf membres des forces de l'ordre, neuf militants antinationalistes, onze personnes appartenant au milieu et dix-huit militants nationalistes, ces derniers majoritairement tués par d'anciens frères d'armes. Pour tragique qu'il soit, ce bilan apparaissait cependant sans commune mesure avec les « hécatombes » basques et surtout nord-irlandaises, où les victimes se comptaient par milliers, sur un laps de temps plus long il est vrai. Cette violence, on le voit, était donc tout à la fois constante, malgré tout mesurée, tout autant que ciblée et située, pour reprendre les catégories établies justement par Xavier Crettiez. Malgré le discours, la revendication d'indépendance

ne constituait pas tant la fin que le moyen du combat clandestin. Il s'agissait, en fait, par ce biais, de s'insérer dans le pouvoir local, jusque-là totalement verrouillé par le système clientélo-claniste, en se posant comme interlocuteur de l'État par l'intermédiaire de la violence, afin de faire évoluer le statut de l'île et de redéfinir les contours de la redistribution des subsides gouvernementaux vers des secteurs économiques et sociaux modernisateurs, ou considérés comme tels. Dès lors, en plus de l'action clandestine, le FLNC entreprit également d'agir sur le terrain public par la création de ce qu'il nomma les « contre-pouvoirs ». Il s'agissait d'investir le terrain culturel, social et syndical de manière à diffuser les principes de la lutte de libération nationale à tous les échelons de la société corse ; ainsi naquirent le *Sindicatu di i Travagliadori Corsi*, le *Sindicatu Corsu di l'Insignamentu*, la *Federazione Corsa di i Cumercianti e di l'Artigiani* mais également la société de transports de fonds *Bastia Securit * etc. De m me, convenait-il d'internationaliser la question corse, de manière   trouver des appuis ext rieurs qui participeraient   renforcer la cr dibilit  du mouvement. Outre le d placement de certains de ses membres au Pays basque et en Irlande du Nord, le FLNC,   travers la CCN et ses successeurs, instaura les *Ghjurnate Internazionale di Corti*, dont les premi res se tinrent   l' t  1981, en recevant des d l gations des peuples en lutte de par le monde.

En septembre 1983, pour la premi re fois, les forces antinationalistes s'organis rent et donn rent naissance   un mouvement populaire : l'Association pour la Corse fran aise et r publicaine (CFR) qui re ut l'appui des hommes politiques en place. Les moyens d'information (presse  crite, parl e et audiovisuelle) furent, avec l'universit , les cibles favorites de la CFR et des  lus traditionnels ; sans oublier les interdictions de se produire faites par plusieurs municipalit s proches de la CFR,   l'encontre des groupes culturels (*I Muvrini, Canta u Populu Corsu* etc.). Plus classique apparaissait la formation de groupes clandestins inspir s des m thodes de « contre-terrorisme » – et l'on vit ressortir   ce propos les m thodes et le vocabulaire (barbouzes) de la Guerre d'Alg rie, toutes choses  tant  gales par ailleurs. Jusqu'en 1981, ces groupes, unifi s en avril 1977 sous l'acronyme de FRANCIA (Front d'action nouvelle contre l'ind pendance et l'autonomie),  taient en liaisons avec des officines d' tat tel le Service d'action civique (SAC), les deux se confondant souvent. Ils s'illustr rent par des actions violentes et des tentatives d'assassinat contre des militants nationalistes, comme   Bastelica, en janvier 1980, tentant ainsi de faire contrepoids aux men es du « Front » ; en vain. Apr s 1981, des actions eurent lieu presque sur le m me mod le et le Mouvement antis paratiste corse (MASC) fut le plus actif. Selon L o Battesti, il s'agissait « de vrais professionnels, et pour cause... tous sont des gendarmes de la brigade de Montesoru ! Exc d s de subir des attentats, ils avaient d cid  de r pliquer en constituant ce MASC ». Finalement sans succ s. L'existence de ces groupes traduisait,   sa mani re, les incoh rences de l' tat, menant tour   tour et parfois simultan ment, n gociations et r pression. Le pr fet de police Robert Broussard, envoy  dans l' le, en 1983, afin de mettre fin aux activit s du FLNC, constatait, m dus , cette situation intenable et ce double langage : « la situation devenait si d lirante que j'envisageais s rieusement de demander mon retour sur le continent » (cit  par Andria Fazi). Le rapport Glavany-Paul, publi  en 1998, suite   l'assassinat du pr fet, dressa sans concession la liste des incoh rences de l' tat, sans pour autant proposer de v ritables solutions, hormis des succ dan s ou des adaptations de celles men es dans les d cennies pr c dentes. Comme si aucun gouverne-

ment ne s'était avéré – et ne s'aurait – capable de prendre réellement la mesure de la Question corse.

Cependant, si la période avait démontré toute la détermination des clandestins, leur attirant même une réelle sympathie dans l'opinion publique pour certaines de leurs actions, notamment après l'affaire de la prison d'Ajaccio, et à cause d'une répression sans discernement et d'une justice parfois inconséquente, elle révéla aussi au grand jour des dérives inquiétantes. Parmi ces dernières, le prélèvement de « l'impôt révolutionnaire » depuis 1983, et les conflits qui naquirent bientôt concernant son partage entre les différents secteurs de la structure clandestine ; sans oublier la décision de certains de lever leurs propres subsides, sans en référer à personne, avec toutes les conséquences que cela impliquait, notamment celle du glissement pur et simple vers des activités relevant du droit commun. Le tout conduisit rapidement à des situations tragiques. La première de toutes éclata au grand jour, le 10 février 1983, avec l'assassinat d'un coiffeur ajaccien, André Schoch, qui avait refusé le racket auquel il était soumis de la part d'« un groupe de personnes qui n'avaient pas obéi aux injonctions de la coordination régionale d'Ajaccio du FLNC » (Pierre Poggioli). Deux ans et demi plus tard, le 28 octobre 1985, l'organisation clandestine annonçait le déclenchement d'une campagne anti-drogue aux accents démagogiques, et aux méthodes empruntées à leurs homologues basques et nord-irlandais. Elle aboutit notamment, le 2 janvier 1986, à l'exécution de deux travailleurs tunisiens, Sediri Mosbah et Sgatni Mohamed Salah, présentés comme des trafiquants. Ce crime souleva une vague d'indignation, y compris parmi certains militants nationalistes ; preuve d'un malaise certain, le « Front » mit 11 jours pour revendiquer cette action dans le cadre de sa « campagne anti-drogue ». Cette dernière, abandonnée pour un temps, devait reprendre de manière différente, en 1992, à l'initiative de la structure légale. Enfin, le 17 juin 1987, à Ajaccio, il y eut l'assassinat du docteur Jean-Paul Lafay, président de l'Association d'aide aux victimes du terrorisme, proche de la CFR. En 1983, ce dernier avait déjà eu maille à partir avec les clandestins et avait été blessé. Bien que ce meurtre ne fut jamais revendiqué, et même démenti par le FLNC, tout en étant condamné par la structure légale, la *Cunclota Naziunalista* (CN), il n'empêchait pas de se poser des questions face à ce qui ressemblait à une exécution cette fois-ci réussie.

L'année 1988 vit l'instauration d'une trêve et la reprise du dialogue avec l'État, consécutivement au retour de la Gauche aux affaires suite aux élections présidentielles et législatives d'avril-mai. Comme en 1981, le pouvoir envisageait de doter la Corse d'un nouveau statut, mission confiée à Pierre Joxe, le ministre de l'Intérieur, mais surtout, pour la première fois, l'État proposait d'y associer les nationalistes par le biais d'un véritable dialogue avec les clandestins. Le FLNC publia alors son « Projet de société », dont le volet économique fut mis en débat public et confronté à d'autres projets, notamment celui de l'Assemblée de Corse, lors d'un colloque organisé à Paris, le 24 mars 1990. Ce qui aurait pu être le début d'une décrispation générale de la situation insulaire bascula, au contraire, dans la confusion. En l'espace d'un an, entre la fin de l'année 1989 et celle de 1990, le camp nationaliste vola en éclat et le FLNC se divisa en plusieurs branches rivales et bientôt ennemies, ouvrant la voie à près d'une décennie d'affrontements meurtriers, sur fonds de négociations confuses avec l'État, entrecoupées de périodes de fortes tensions répressives.

Il y avait plusieurs années déjà que des tensions empoisonnaient le fonctionnement de la structure clandestine et seule la répression avait permis, jusque-là, de continuer à offrir le visage rassurant de l'unité. On ne saurait sous-estimer, dans ces dissensions, la question de

« l'impôt révolutionnaire » et des accointances qu'il entraîna, notamment entre des clandestins, des promoteurs immobiliers et/ou des entreprises continentales. Ainsi, Jean-Michel Rossi confiait à un journaliste que, en « Balagne, où le secteur FLNC prélève 150 000 francs chaque année au Club olympique, un affreux tas de baraques sur la plage, dépendant du groupe Filipacchi. La mairie de Calvi fait tout pour le détruire, mais le Front s'y oppose puisqu'ils paient ». Des accusations fusèrent aussi contre certains militants, accusés de se servir du racket à des fins strictement personnelles. Xavier Crettiez citait les propos d'un ancien dirigeant de la CN qui confiait clairement que, au début des années 1990, « on ne pensait qu'à une chose : s'armer et s'enrichir ». Il est vrai que, bientôt, pour certains, la « reconversion » pure et simple dans la spéculation immobilière et/ou le banditisme deviendrait une réalité. Outre la question de « l'impôt révolutionnaire » et de ses dérivés, il y avait, entre autres, le rejet d'une direction jugée autoritaire par un nombre croissant de clandestins, un questionnement sur le rôle et la place à venir d'une branche armée, à un moment où la nouvelle politique de l'État en Corse laissait entrevoir des perspectives nouvelles. Alors que, depuis 1976, il était entendu que le FLNC gardait la haute main sur la conduite de la lutte et continuait de bénéficier du soutien inconditionnel de la structure légale, désormais certaines voix s'élevaient, au contraire, pour réclamer une subordination du militaire aux structures politiques légales et pour un soutien critique aux clandestins, voire, à terme, la disparition de la branche armée du nationalisme. Cette dernière option était surtout sensible dans la mouvance que l'on qualifierait bientôt de « droite », plus impliquée économiquement que le reste du mouvement et dont des membres occupaient à présent des positions économiques et/ou politiques légales ; parmi eux, des clandestins de la première heure et parfois même d'ex-dirigeants du FLNC. Ils recherchaient désormais une sorte de « paix des braves » avec le pouvoir, à un moment où celui-ci semblait prêt à l'accepter. Devenir l'interlocuteur privilégié de Paris représentait alors un enjeu considérable. Sans oublier des questions conjoncturelles, telles que des différences d'appréciation sur la conduite à tenir face à la grande grève des syndicats de la fonction publique (février-mai 1989). Enfin, des querelles de personnes, parfois anciennes et qui ne saurait être négligées, envenimaient un peu plus la situation.

À la fin de l'année 1989, les dissensions clandestines se traduisirent par l'exclusion de Pierre Poggioli – ou sa démission², ce qui revenait au même – du fait de la coalition entre les secteurs de François Santoni et celui d'Alain Orsoni. Il y eut des répercussions dans le champ de la légalité avec la création, par Poggioli, d'un nouveau parti nationaliste, *l'Accolta Naziunali Corsa* (ANC) ; peu de temps après, l'ANC se dota de son bras armé, *Resistenza*. Malgré le fait d'être dirigé par un membre historique du nationalisme, l'ANC ne parvint pas à s'imposer. Cette première scission se révéla beaucoup moins préjudiciable au mouvement légal et clandestin qu'on ne le crut au départ. Autrement importante fut la rupture qui intervint un an plus tard avec le départ d'Alain Orsoni, membre historique de la lutte, lui aussi ancien dirigeant du « Front », dont la majorité des membres lui était encore favorable. Peut-être trop confiant dans ses propres forces, il fut mis en minorité lors de l'assemblée générale de la CN et décida alors de démissionner. Il fonda, à la fin de 1990, le *Muvimentu Cor-*

² C'est la version que donne Pierre Poggioli, dans son ouvrage autobiographique, *Journal de bord d'un nationaliste corse*, en revanche, dans leurs livres, Léo Battesti et François Santoni affirmaient qu'il avait été exclu du FLNC.

su per l'Autodeterminazione (MPA), entraînant à sa suite de nombreux militants clandestins, comme des membres de la CN, et conserva son bras armé qui prit le nom de FLNC Canal-habituel. Alain Orsoni semblait devoir l'emporter car, « à ce moment-là, le nouveau MPA et sa branche armée [...] sont les interlocuteurs de Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur du gouvernement Rocard » (José Martinetti). En revanche, certains militants de la première heure, à l'image d'Yves Stella ou de Léo Battesti, après avoir fait un bout de chemin avec le MPA, quittèrent définitivement les structures légales et clandestines, dénonçant « des risques de gangstérisation du mouvement » (Xavier Crettiez). Ainsi, à l'orée de l'année 1991, trois mouvements clandestins se partageaient l'espace politique nationaliste, disposant chacun de leur appendice légal : le FLNC Canal-historique avec la CN, le FLNC Canal-habituel avec le MPA et *Resistenza* avec l'ANC. Les acteurs étaient en place pour le drame final.

Le 15 juin 1993 au matin, Robert Sozzi, militant du Canal-historique et employé de *Bastia Securit *,  tait abattu devant son domicile. Rapidement, il apparut que la victime avait  t  choisie en raison de son opposition irr ductible   la protection, par le FLNC, de l'ex-pr sident du Sporting club de Bastia (SCB), en grande partie responsable de la catastrophe du stade de Furiani (5 mai 1992), ainsi que de certaines d rives de l'organisation. Son assassinat fut revendiqu , le 8 ao t, par ses anciens compagnons d'armes sous un pr texte fallacieux dont personne n' tait dupe. Six mois plus tard, l'ancien capitaine du SCB, Pierre Bianconi, dispara ssait, sans que l'on n'e t jamais retrouv  sa trace, action   l' vidence de certains membres du Canal-historique contre ce militant du MPA devenu incontr lable. Le 26 d cembre 1994,   quelques jours de l'ouverture du proc s de Furiani, Jean-Fran ois Filippi  tait assassin    son tour, suivi deux jours plus tard, visiblement   titre de repr sailles, d'un ami de Robert Sozzi, Franck Muzy. Les dissensions entre les deux principales factions devinrent ing rables. Une v ritable « guerre » s'engagea alors entre le Canal-habituel/MPA et le Canal-historique/CN, marqu e par la mort de quinze personnes entre f vrier 1995 et juillet 1996, mais onze assassinats entre le 13 juillet et le 31 ao t 1995. Dans l'intervalle, le Canal-historique marqua un point d cisif en s'imposant comme le seul interlocuteur du pouvoir, ainsi que le d montra la mise en sc ne d'environ 600 hommes arm s,   Tralonca, dans la nuit du 11 au 12 janvier 1996. De cet affrontement, le Canal-habituel/MPA sortit profond ment affaibli, ayant perdu souvent les meilleurs de ses  l ments. D s son congr s de mars 1996, le MPA volait en  clat, victime d'une scission et de la cr ation de *Corsica Viva* (3 mars 1996). Quelques mois plus tard, le Canal-habituel annon ait sa dissolution (29 janvier 1997) avant que le MPA ne dispar t officiellement le 15 juin 1999, son ex-leader ayant d j  pris depuis un certain temps le chemin de l'Am rique centrale. Quant   *Resistenza*/ANC, les coups qui lui furent port s par le Canal-historique/CN la r duisirent   un groupuscule et firent dispara tre sa structure clandestine, Pierre Poggioli  chappant de peu   la mort. Le Canal-historique l'emportait, alors codirig  par Fran ois Santoni et Charles Pieri. Suite au d part du premier, en 1998, le second s'imposait.

Entre-temps, un groupe de nationalistes agissant de son propre chef, assassinait le pr fet de la Corse, le 6 f vrier 1998 ; la CN condamna aussit t le meurtre et Fran ois Santoni, alors incarc r , d clarait quelques mois plus tard   un journaliste : « Ce n' st pas un acte d'h ro sme. Le commando Erignac, ce ne sont que des hommes de mains qui se prennent pour des id ologues ». Le crime plongeait la Corse enti re dans la stupeur et d stabilisait un peu plus, si besoin  tait, un monde nationaliste – l gal et clandestin – traumatis  par ses

lutttes intestines, en pleine recomposition, assailli de doutes au point que, en 1999, Xavier Crettiez pouvait écrire : « l'avenir du nationalisme corse est incertain. Contesté par la société civile, hostile à son évolution affairiste et lasse de sa violence ».

La structure clandestine implosa et l'on assista à l'arrivée de nouveaux mouvements, certains cherchant, attitude typique en période de profond désarroi, à renouer avec la « pureté des origines », d'autres, en affichant des positions démagogiques confinant au racisme, telle *Resistenza Corsa*, affirmant se battre « contre le trafic de drogue en Corse et l'immigration clandestine » (*Corse Matin* du 2 juin 2008), amalgamant de cette manière les deux phénomènes. Ainsi, outre le Canal-historique, exista-t-il, un temps, le groupe *Clandestinu*, le *Fronte Ribellu*, le FLNC du 5-Mai (héritier du Canal-habituel) et *Resistenza Corsa* – pour ne rien dire des groupes à l'existence éphémère, tel *Sampieru* –, avant de les voir se réunir dans un FLNC-Union des combattants. Sans oublier, en 1999, une *Armata Corsa*, dirigée par François Santoni et Jean-Michel Rossi, tous les deux assassinés entre août 2000 et août 2001, et dont les membres firent l'objet d'un véritable massacre.

Les actions de ces groupes ne pouvaient en rien se comparer à l'intensité de celles des années 1980. Les mutations du champ politique insulaire, la montée en puissance du nouvel autonomisme – avec lequel toute alliance politique s'avérait impossible du fait de la condamnation ferme de la violence clandestine par ces derniers –, l'affaiblissement structurel et logistique face à une répression efficace, le soutien faible de la population vis-à-vis d'actions devenues incomprises, les effets désastreux des dérives et les « liaisons dangereuses » des uns et des autres rendaient la continuation de la lutte armée clandestine inutile et contre-productive. Aussi, le 24 juin 2014, le FLNC-Union des combattants annonçait qu'il déposait les armes « sans préalable et sans équivoque aucune [engageant] un processus de démilitarisation et une sortie progressive de la clandestinité » (*Le Monde* du 25 juin 2014).

Pour autant, le risque de l'action clandestine n'était pas tout à fait écarté. Demeuraient les irréductibles du FLNC du 22 octobre, créé en 2002 ; il se manifesta, notamment, le 28 juillet 2016, par une mise en garde adressée aux islamistes radicaux, leur promettant une « réponse déterminée » en cas d'attentat en Corse (*Le Figaro* du 28 juillet 2016). À l'été 2017, un second groupe faisait parler de lui, revendiquant une dizaine d'attentats à l'explosif perpétrés contre des banques depuis la fin de l'année précédente, mais demeurant dans le flou quant à la suite de ses actions, voire de son nom même : « dans ce contexte, la création d'un mouvement clandestin clairement identifié ne semble pas nécessaire pour le moment » (*Corse Matin* du 23 juin 2017).

Bibliographie

- COTTA, Marie-Claude et OOSTENBROEK, Solange (1990), *Entreprendre et développer en Corse, actes du colloque de Paris, le 24 mars 1990*, Corse Presse Média, Ajaccio, 139 pages.
- CRETTEZ, Xavier (1999), *La Question corse*, Éditions Complexe, Bruxelles, 261 pages.
- CRETTEZ, Xavier (2006), *Violence et Nationalisme*, Odile Jacob, Paris, 385 pages.
- DOTTELONDE, Pierre (1988), *Corse, la métamorphose. Les événements d'Aleria, leurs origines, leurs conséquences*, Albiana, Levie, 199 pages.
- FAZI, Andria (dir.) (2017), *Guarda Fratellu ! Affissu è cuntestazione in Corsica 1970-1990*, Albiana, Ajaccio, 278 pages.

GLAVANY, Jean et PAUL, Christian (1998), *Corse : l'indispensable sursaut*, Assemblée nationale, Paris, 628 pages.

MARTINETTI, José et LEFEVRE, Marianne (2007), *Géopolitique de la Corse*, Armand Colin, Paris, 256 pages.

Témoignages

ALESSANDRI, Pantaléon (2002), *Indépendantiste corse. Mémoires d'un franc-tireur*, Calman-Lévy, Paris, 292 pages.

A Riscossa, Le procès d'un peuple, Bastia, 1980, 427 pages.

BATTESTI, Léo (2017), *La vie par dessus-tout*, Corsica Flash éditions, Bastia, 287 pages.

COLLECTIF (1985), *Deux années de la lutte des nationalistes corses 83-84*, Bastia, Association *U Ribombu*, 80 pages.

COLLECTIF (1988), *Trois années de la lutte des nationalistes corses 85-86-87*, Association *U Ribombu*, Bastia, 104 pages.

POGGIOLI, Pierre (2009), *Histoire du FLNC*, Anima Corsa, Bastia, 122 pages.

POGGIOLI, Pierre (1996), *Journal de bord d'un nationaliste corse*, Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 315 pages.

ROSSI, Jean-Michel et SANTONI, François (2000), *Pour solde de tout compte. Les nationalistes corses parlent*, Denoël, Paris, 250 pages.

SANTINI, Jean-Pierre (2000), *Front de libération nationale de la Corse*, L'Harmattan, Paris, 286 pages.